

Vers une "universitarisation" de la formation initiale en travail social en France ?

Ruggero Iori

Les assistant.e.s de service social français.e.s occupent à l'heure actuelle une position socioprofessionnelle intermédiaire. Ils et elles assurent des missions de service public, exerçant en majorité dans la fonction publique. Or, leur formation a été, dès le début du XXe siècle, déléguée à des écoles associatives ou privées, certes d'intérêt public, mais à la frontière entre formation professionnelle pour adultes et formation initiale postbac. Depuis quelques années, et dans le cadre d'un processus d'uniformisation de l'enseignement supérieur à l'échelle européenne, ces cursus connaissent un rapprochement avec l'espace universitaire.

À partir d'un traitement de diverses sources historiques et d'entretiens avec des acteurs du travail social, ce numéro de *Connaissance de l'emploi* vise à éclairer les débats récents sur les relations entre université et travail social par un retour sur les réformes qui ont été menées dans l'enseignement supérieur français.

+ [Télécharger le pdf](#)



Connaissance de l'emploi

9 juin 2020

[+ Télécharger le pdf](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/vers-une-universitarisation-de-la-formation-initiale-en-travail>